

Service instructeur
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

5^{ème} Commission - N° 2008/I-Sc 103

Service consulté

**- BUDGET PRIMITIF 2008 -
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer les inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation des actions à mener sur les bâtiments départementaux, lesquelles nécessiteront 16 492 000 € de crédits de paiement, 220 000 € de crédits de fonctionnement et 7 115 000 € d'autorisations de programme (complémentaires et nouvelles) sur l'exercice 2008.*

1) BILAN DE L'EXERCICE 2007 :

• **Achèvement d'opérations**

L'année 2007 aura vu la fin des opérations suivantes : l'aménagement provisoire dans les locaux du 48 et 48a, avenue de la République à COLMAR de la Maison du Handicap (M.D.P.H.) ; la consolidation des murs de soutènement des terrasses du château du Domaine d'HUSSEREN-WESSERLING ; l'homogénéisation du Système de Sécurité Incendie (S.S.I.) et l'achèvement de la réfection des menuiseries extérieures de l'ancien Couvent et de la Chapelle Néogothique aux Dominicains de Haute-Alsace à GUEBWILLER ; la mise en conformité de l'immeuble sis 4-6 rue Schlumberger à MULHOUSE, occupé partiellement par l'I.S.S.M. (Institut de Service Social de Mulhouse) et l'antenne mulhousienne de la M.D.P.H.

• **Opérations en cours**

Les principales opérations en cours sont les suivantes : la réhabilitation et la restructuration de l'immeuble du Quartier Plessier à ALTKIRCH ; la construction de l'Espace Solidarité Fonderie à MULHOUSE ; la restauration du réfectoire des moines aux Dominicains de GUEBWILLER.

- **Autres opérations**

A noter un décalage subi sur quelques opérations : la construction de l'Espace Solidarité Fonderie à MULHOUSE (le démarrage des travaux n'a pu intervenir qu'en septembre 2007, après que le Département ait réalisé l'acquisition des 6 aires de stationnement manquantes) ; la restructuration de l'Administration et de l'Envol à la Maison Caroline BINDER (Poupponnière) de LOGELBACH/WINTZENHEIM, avec plus particulièrement des travaux de sécurisation des accès et de sécurité des locaux (le démarrage des travaux n'interviendra qu'en janvier 2008 en raison du lancement tardif de la consultation de maîtrise d'œuvre) ; les constructions des gendarmeries de DANNEMARIE, WITTELSHEIM & ROUFFACH (suite aux retards pris par les services centraux de la Gendarmerie Nationale et à la reprise de certaines études) ; la restructuration de la maison éclusière n° 50 d'HIRTZFELDEN (accord tardif concernant les acquisitions foncières nécessaires et l'installation de la nouvelle association) ; les études liées au Plan Particulier des Risques Majeurs (attente de l'accord du SDIS sur une démarche unique à l'échelon départemental) ...

2) PREVISION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR 2008 :

Les dépenses correspondantes concernent les gros investissements immobiliers et mobiliers à mener sur les bâtiments à vocation administrative ainsi que sur l'ensemble des autres équipements du patrimoine départemental. Celles-ci s'inscrivent dans le prolongement des programmes décidés au cours des années antérieures. Les propositions d'inscriptions budgétaires sont conformes aux orientations budgétaires et s'élèvent à **16 492 000 € de Crédits de Paiement (CP), 220 000 € de crédits de fonctionnement et 7 115 000 € d'Autorisations de Programme (AP) nouvelles ou complémentaires.**

« PROJET POUR LE HAUT RHIN »

Dans le cadre du renforcement de l'identité du Département du Haut-Rhin, par un positionnement territorial et l'affirmation de notre rôle vis-à-vis de nos partenaires et de notre environnement, un certain nombre d'opérations vont voir le jour à moyen terme. Au titre plus particulièrement de l'axe « bien vivre ensemble » et de sa traduction à l'échelle des territoires, méritent d'être mentionnés :

- les travaux de réhabilitation et de restructuration du Quartier Plessier à ALTKIRCH : il s'agit de la première Antenne expérimentale du Département (territoire de vie du SUNDGAU), au sein de laquelle seront regroupés une dizaine de services. Cette opération est en phase travaux et les objectifs de livraison pour le printemps 2008 sont confirmés ;

- La fin des travaux de restructuration et de réhabilitation des bâtiments situés 48 et 48a, avenue de la République à COLMAR et destinés à accueillir la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.). Cet équipement nouveau fait suite au transfert de compétences par l'Etat et s'inscrit naturellement dans la démarche du P.H.R. (Projet Pour le Haut-Rhin).

D'autres opérations vont être menées sur 2008. Il s'agit :

- de l'opération « Fil d'Ariane » à ILLZACH : il s'agira de la deuxième Antenne du Département (territoire de vie de la Couronne Mulhousienne). Le bâtiment acquis par le Conseil Général et situé dans le domaine « Bon Pasteur » abritera plusieurs services départementaux. Le programme prévoit la restructuration complète afin de répondre aux besoins des futurs utilisateurs et aux différentes réglementations applicables (accessibilité handicapés, établissement recevant du public, ...).

- du regroupement des Centres Médico-Sociaux (C.M.S) de KINGERSHEIM-WITTENHEIM ainsi que ceux de SAINT-LOUIS ;

- des études d'implantation de la M.D.P.H. – antenne mulhousienne et du Pôle Gériatrique au 61, rue de Pfastatt à MULHOUSE.

Enfin, les investissements réalisés sur les Centres Routiers participent également au Projet Pour le Haut-Rhin, en optimisant encore le service rendu.

- :- :- :- :- :-

Conformément aux orientations budgétaires définies, vous trouverez ci-après les principaux axes retenus pour 2008, ventilés par domaine d'intervention, et classés par montants décroissants de Crédits de Paiement :

BATIMENTS SOCIAUX – fonction 50 : 4 870 000 € de CP (1 580 000 € d'AP nouvelles & complémentaires)

Le projet Zac Fonderie est en phase travaux. Pour cela, ce sont 1,9 M€ de CP qui ont été inscrits.

En ce qui concerne la restructuration de l'Administration et de l'Envol à la Maison Caroline BINDER (Pouponnière) de LOGELBACH/WINTZENHEIM, 1,070 M€ sont inscrits au titre des travaux de sécurisation des accès et de sécurité des locaux.

Pour les regroupements des Centres Médico-Sociaux (C.M.S de KINGERSHEIM-WITTENHEIM et de SAINT-LOUIS), une inscription de 0,550 M€ de CP est prévue au titre des études.

L'opération le « Fil d'Ariane » à ILLZACH (1,4 M€ d'AP complémentaire) requiert une dotation de 0,700 M€ pour faire face à la poursuite des études et au début des travaux.

En ce qui concerne la restructuration des équipements techniques de l'immeuble dit « CAIRPSA » sis 61 rue de Pfastatt à MULHOUSE, c'est un montant de 0,300 M€ de Crédits de Paiement qui est nécessaire pour effectuer les études préalables.

Le transfert et l'installation du C.M.S au Rez de chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie d'ENSISHEIM vont engendrer une dépense de 0,170 M€.

Une provision annuelle de 0,130 M€ (en AP et CP) est demandée pour pouvoir effectuer les réparations nécessaires dans les C.M.S (en pleine propriété ou en location).

Enfin, 0,050 M€ d'AP et de CP sont inscrits concernant les frais d'étude éventuels.

BATIMENTS CULTURELS – fonction 312 : 3 862 000 € de CP (525 000 € d'AP)

On peut noter la poursuite de la restauration du réfectoire des moines, du dégagement des décors peints de la nef dans l'ancienne église des Dominicains de Haute-Alsace de GUEBWILLER, ainsi que la participation du Département au nouvel agencement des abords du site, en raison du réaménagement de la place du marché. Enfin, la restauration de l'absidiole devra être réalisée. Le total des crédits prévu à cet effet est de 0,837 M€.

Au niveau de la valorisation du Domaine d'HUSSEREN-WESSERLING, les travaux de traitement de la mérule, la mise à nu et le traitement des structures se poursuivront ainsi que les menuiseries des façades sur l'immeuble dénommé le « Château » pour un coût de 2,500 M€.

Enfin, il est prévu l'inscription (annuelle) d'une provision de 0,525 M€ (en AP/CP) au titre de la Maintenance Semi-Lourde (M.S.L.) - notamment les travaux de sécurisation du Carreau Rodolphe à UNGERSHEIM après diagnostic -, des études éventuelles ainsi que pour l'acquisition de matériels, outillage et mobilier.

GENDARMERIES – fonction 11 : 3 180 000 € de CP (AP : néant)

Au titre de la Maintenance Semi-Lourde (M.S.L.), seule une provision pour solde de 0,100 M€ est inscrite, pour permettre d'apurer tous les engagements pris par le Conseil Général avant le transfert probable du patrimoine immobilier à un tiers sous forme de bail emphytéotique. A noter que durant toute l'année 2007, la Direction de l'Architecture n'a procédé qu'à la réalisation des travaux urgents et impérieux.

En ce qui concerne les opérations de constructions ou de reconstructions décidées par votre Assemblée (DANNEMARIE, WITTELSHEIM, ROUFFACH et PGM MUNSTER), elles évoluent à un rythme différent de celui initialement prévu, étant pour certaines décalées en raison d'hésitations et de remises en cause pour partie des programmes par les Services Centraux de la Gendarmerie Nationale. C'est un montant de 3,080 M€ de CP qui est prévu réparti ainsi : 0,500 M€ pour DANNEMARIE, 1 M€ pour WITTELSHEIM, 1,4 M€ pour ROUFFACH, 0,120 M€ pour le PGM de MUNSTER, et 0,060 M€ pour solder l'opération de construction de la Gendarmerie de FERRETTE.

BATIMENTS ADMINISTRATIFS – fonction 0202 : 2 830 000 € de CP (760 000 € d'AP nouvelles et complémentaires)

Une partie des crédits inscrits correspond au reliquat de l'Hôtel du Département (N.H.D) de 0,300 M€. En effet, cette opération n'est pas close financièrement : certains protocoles transactionnels restent à régler ainsi que le solde des honoraires à verser au maître d'ouvrage délégué dès lors que le quitus sera délivré.

Quant à l'extension de l'Hôtel du Département (EHD), les études de faisabilité devraient démarrer ainsi que la démolition d'une propriété déjà acquise (maison KRESS), nécessitant l'inscription de 0,300 M€ de CP.

En ce qui concerne l'implantation d'un pôle culturel, sur un terrain sis « Croix-Blanche » à COLMAR, (Archives Départementales, Médiathèque Départementale, notamment) une dotation prévisionnelle de 0,050 M€ est inscrite au titre des études.

La poursuite des travaux de réhabilitation et de restructuration de l'immeuble du Quartier Plessier à ALTKIRCH, pour la Territorialisation, nécessite 1,4 M€ de CP.

Dans le cadre de la stratégie visant à mutualiser et à optimiser les futurs investissements à réaliser, la réflexion porte sur des regroupements qui maintiendraient la pertinence opérationnelle et les services attendus.

Ainsi, la mutualisation sur le site de BERRWILLER des Centres Routiers d'UFFHOLTZ et de SOULTZ, contigu à l'implantation du Parc d'Intervention en Matériel (P.I.M), s'inscrit dans cette démarche. Toutefois, l'avancement de cette opération est lié à l'acquisition foncière. Les études préalables peuvent être menées et les Crédits de Paiement pourront être déterminés pour la DM1 2008.

A noter le lancement d'un mandat de suivi d'études (0,100 M€ d'AP complémentaire et 0,07 M€ de CP) concernant l'aménagement de l'Espace Renault à COLMAR, avec la perspective d'une concession d'aménagement de manière à valoriser ce bien.

Des travaux de mise en conformité et de réparation de toiture (0,150 M€ en AP/CP) devront être menés sur l'immeuble sis 12, rue du Badischhof à MUNSTER. La dépense sera largement récupérée par le biais des loyers encaissés.

Divers travaux de réaménagement des locaux du bâtiment (y compris dépose des dalles vinyle amiantées) sis 21 rue d'Agen à COLMAR (occupation par les Services Vétérinaires) sont envisagés pour tenir compte de l'usage qui en est fait. Pour cela, il est prévu une dotation AP/CP de 0,240 M€. Je vous précise que ces travaux avaient déjà été autorisés en 2007 pour 0,190 M€.

Le programme J014/2 (signalétique) nécessite l'inscription de 0,050 M€ afin de permettre de régler le solde des travaux relatifs à la pose des totems et plaques de rue signalant les bâtiments administratifs départementaux.

De plus, sont reconduites les provisions annuelles correspondant aux réparations éventuelles à effectuer (0,170 M€ en AP/CP), sur les bâtiments dont le Département est propriétaire et/ou dont il assume les charges.

Enfin, à l'instar des années précédentes, une provision de 0,100 M€ est inscrite en frais d'études (AP et CP) pour des opérations dont l'Assemblée Départementale aura à décider en fonction des conclusions des investigations réalisées.

BATIMENTS ROUTIERS – fonction 60 : 950 000 € de CP (1 950 000 € d'AP nouvelles et complémentaires)

Le Plan Prévisionnel des Investissements (P.P.I.) 2008-2012 des Unités Routières (U.R) et Centres Routiers (C.R) a été approuvé par notre Assemblée le 19 octobre 2007.

Pour le BP 2008, seuls sont inscrits les crédits nécessaires pour le lancement des études. Le réajustement éventuel sera fait en fonction de l'avancement des dossiers (Centre Routier de BARTENHEIM notamment).

En ce qui concerne le Centre Routier d'ALTKIRCH (CP : 0,050 M€), cette opération est suspendue à l'acquisition foncière d'un terrain contigu au quartier Plessier.

Le Centre Routier de VOLGELSHEIM (AP complémentaire 0,300 M€ - CP 0,500 M€) va pouvoir entrer dans sa phase opérationnelle d'extension du fait de la mise à disposition du complément foncier nécessaire.

Une nouvelle opération est inscrite : la construction du Centre Routier de la Vallée de la Thur (site du Pont Rouge) (AP : 0,500 M€ - CP : 0,100 M€).

De plus, deux nouvelles inscriptions sont faites au titre de la réhabilitation-extension : l'extension, la mise en conformité du CR de LAPOUTROIE (AP : 0,350 M€ - CP 0,050 M€) et l'extension de la zone de vie, la mise aux normes des garages, l'aménagement des extérieurs et la construction d'un abri à sel au CR de VIEUX-FERRETTE (AP : 0,800 M€ - CP : 0,100 M€). Ces deux projets seront en phase étude en 2008.

A noter enfin la poursuite de l'inscription de la dotation provisionnelle annuelle de 0,150 M€ au titre de la M.S.L. (Maintenance Semi-Lourde) des Unités Routières ou Centres Routiers, propriétés départementales.

BATIMENTS "ENVIRONNEMENT" – fonction 70 : 605 000 € de CP (2 105 000 € d'AP)

Les travaux de réhabilitation de la Maison Eclusière n°50 à HIRTZFELDEN, abritant actuellement un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E) vont pouvoir démarrer. En effet, la reprise est amorcée avec l'Association EnJeu Nature et le Département. Cette nouvelle association va poursuivre l'action engagée par l'Association des Jeunes Pour la Nature. A ce titre, ce sont 0,200 M€ qui sont prévus au titre des études préalables en vue de la réhabilitation du site.

Une opération de réhabilitation des bâtiments annexes au barrage du Lac d'Alfeld à SEWEN est engagée (AP : 2 M€ - CP 0,300 M€). Les études de faisabilité et l'avant-projet seront établis en 2008.

Enfin, est maintenue une provision de Maintenance Semi-Lourde de 0,105 M€ (en AP et CP), permettant d'intervenir en cas de besoin sur les maisons éclésières et au Château Waldner de Freundstein à SOULTZ (Brigades Vertes). Il est notamment prévu, pour cette dernière propriété, d'effectuer les travaux de préservation de l'immeuble situé à l'angle nord-ouest des bâtiments.

PROPRIETE DEPARTEMENTALE à KIENTZHEIM – fonction 222 : 100 000 € de CP (100 000 € d'AP)

Dans la perspective d'une réutilisation de ce site, une réflexion sera menée sur les possibilités d'aménagement des locaux et des surfaces foncières. Une provision pour études de 0,100 M€ (AP et CP) est inscrite à cet effet. Une fois les études de valorisation du site abouties, votre Assemblée aura à se prononcer sur le devenir de cet ensemble.

BATIMENTS SPORTIFS – fonction 32 : 95 000 € de CP (95 000 € d'AP)

Une provision annuelle de 0,080 M€ (en AP/CP) est reconduite, destinée à assurer la maintenance du Centre Sportif Régional d'Alsace (C.S.R.A.). A noter également que, compte tenu de l'âge des bâtiments de ce dernier site (plus de 15 ans), une phase d'entretien plus soutenue est à prévoir, voire même un réaménagement conséquent en vue des orientations prises destinées à relancer l'activité du C.S.R.A.

Enfin, une provision de 0,015 M€ (en AP/CP) est inscrite au titre de l'acquisition de matériels, outillage et mobilier.

3) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 220 000 €

Sont concernées les dépenses d'entretien courant, de « rafraîchissement » de locaux autres que ceux de l'Administration départementale, d'achats de fournitures et de petits matériels.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de décider de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport, de voter les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 7 115 000 € ;
- de valider les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 16 492 000 € et 222 000 € ;
- d'autoriser le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;
- de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER